



Année 2018- 2019.

Application du plan VIGIPIRATE

Modalités d'accès à l'école :

Les entrées et sorties des élèves s'effectuent par le portail en bois, situé au 1 bis rue Potocki **sauf** pour les CM2 qui entrent et sortent par l'accueil collège.

Entrées des élèves :

A 8h00 et à 13h00, les parents déposent les enfants de l'école primaire du **CP au CM1** au portail **1bis rue Potocki**.

Les enfants de **CM2** rentrent par l'accueil du collège situé **3 rue Potocki** et rejoignent la cour primaire.

Seuls les parents de l'école maternelle sont autorisés à accompagner les élèves de maternelle jusqu'à la salle d'accueil (salle 102) entre 8h00 et 8h30. A 8h20, les enseignantes de maternelle emmèneront les élèves dans leur classe.

A 8h30, les ASEM conduiront les derniers élèves dans leur classe. **Merci de respecter ces horaires.**

Quand la 1^{ère} sonnerie retentit, à 8h20, les élèves de primaire sont autorisés à monter dans leur classe.

A la 2^{ème} sonnerie, à 8h30, les élèves de primaire doivent monter dans leur classe.

Aucun(e) élève n'est autorisé(e) à remonter en classe après la fin des cours, y compris pendant l'étude.

Il est vivement recommandé de ne pas rencontrer les enseignantes aux heures de rentrée ou de sortie de classe.

Les parents-accompagnateurs prévus pour une activité ou une sortie, devront attendre la classe à l'accueil (27 rue Lachaux).

Chaque adulte qui rentrera dans l'établissement pour accompagner une sortie ou pour un rendez-vous devra passer par l'accueil 27 rue Lachaux et présenter une pièce d'identité. Il recevra un badge « visiteur » le temps de sa présence dans les locaux et signera un registre.

En cas d'absence d'un élève, les parents devront obligatoirement prévenir l'accueil, avant 10h00, au 01 61 08 64 60 et indiquer, à leur retour, sur papier libre le motif et la durée de l'absence.

Sortie des élèves :

Les élèves demi-pensionnaires ne peuvent exceptionnellement quitter l'établissement pour déjeuner, que si les parents le signalent, par écrit, dès le matin, à l'accueil et à l'enseignante.

Les parents des classes maternelles sont autorisés à reprendre les élèves de GS et MS/GS dans la salle d'accueil (salle 102) et les élèves de PS et PS/MS dans la classe de PS (salle 101), entre 11h30 et 11h45 le matin, entre 16h15 et 16h25 le soir.

Les parents des classes primaires de CP au CM1 doivent attendre leurs enfants au portail Potocki entre 11h30 et 11h45 le matin, entre 16h15 et 16h25 le soir.

Les parents des classes primaires du CM2 doivent attendre leurs enfants à **l'accueil collège** entre 11h30 et 11h45 le matin, entre 16h15 et 16h25 le soir.

Dans tous les cas, **les enseignantes sont responsables des sorties et doivent autoriser** les enfants à rejoindre leurs parents.

L'étude :

Les élèves de CM2 seront accueillis au collège pour l'étude. Ils sortiront par l'accueil collège.

Les élèves de CP au CM1 seront libérés à partir de 17h30 jusqu'à 18h30. Les parents attendront leurs enfants à l'accueil, la responsable de l'accueil appellera les surveillants pour que les enfants puissent les rejoindre. **Aucune sortie avant 17h30** ne sera autorisée sauf cas exceptionnel qui devra être signalé par écrit dès le matin à l'accueil et à l'enseignante. L'enfant sera alors autorisé à rejoindre l'accueil pour y attendre ses parents.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre implication pour la mise en œuvre de ces règles.

Catherine BIENNAIT

Jérôme GOUE